



# La Carte Mobilité Inclusion invalidité



Facile à lire et à comprendre



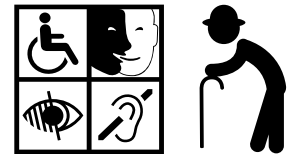
# Qu'est-ce que la CMI ?

Les CMI sont des Cartes Mobilité Inclusion.



Les CMI donnent des avantages :

- aux personnes handicapées
- aux personnes âgées



pour faciliter leurs déplacements.

Un avantage vous rend la vie plus simple.

**Il y a 3 CMI différentes :**

- **la CMI stationnement** : elle remplace l'ancienne carte de stationnement. Pour en savoir plus, lisez la fiche La CMI stationnement.



- **la CMI priorité** : elle remplace l'ancienne carte de priorité. Pour en savoir plus, lisez la fiche La CMI priorité.



- **la CMI invalidité** : elle remplace l'ancienne carte d'invalidité. Pour en savoir plus, lisez la fiche La CMI invalidité.



Les anciennes cartes sont valables jusqu'au 31 décembre 2026.

Les CMI sont gratuites.



# À quoi sert la CMI invalidité ?

La CMI invalidité est une carte.

La CMI invalidité vous donne des avantages.

Un avantage vous rend la vie plus simple.

Par exemple la CMI invalidité vous donne des avantages quand vous vous déplacez :

■ Vous avez le droit d'utiliser une place assise :

- dans le bus
- dans le métro
- dans les salles d'attente



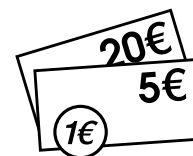
■ vous avez le droit de passer devant tout le monde quand vous faites la queue



■ vous avez le droit de payer moins cher quand vous utilisez les transports en commun.

La personne qui vous accompagne a aussi ces avantages.

La CMI invalidité permet aussi de payer moins d'impôts.



## Qui peut avoir la CMI invalidité ?

**Vous pouvez avoir la CMI invalidité si votre taux d'incapacité est de 80% ou plus.**



Le taux d'incapacité mesure vos difficultés dans la vie à cause de votre handicap.

Vous avez besoin d'aide tout le temps dans votre vie.

Vous pouvez avoir un taux d'incapacité de plus de 80 %.



Par exemple, vous avez besoin d'aide tous les jours pour vous laver ou vous habiller.

**Vous avez été classé en 3ème catégorie de la pension d'invalidité de la sécurité sociale. Vous pouvez avoir la CMI invalidité.**

Vous ne pouvez plus travailler.

Vous avez besoin d'aide tous les jours dans votre vie.

Vous pouvez avoir cette pension de 3ème catégorie.

**Certaines personnes âgées ont la CMI invalidité automatiquement.**

**Ce sont les personnes en GIR 1 et en GIR 2 qui ont l'APA.**



L'APA est l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.

C'est une aide pour les personnes âgées de plus de 60 ans.

Ces personnes ont des difficultés dans la vie à cause de l'âge.



Par exemple, certaines personnes âgées n'arrivent plus à se lever et à s'habiller toutes seules.



Ces personnes peuvent être aidées grâce à l'APA.

Avant de dire si vous avez droit à l'APA un professionnel du département vient chez vous regarder vos difficultés.

Après cette visite le professionnel dit quel est votre GIR.



Le GIR mesure les difficultés des personnes âgées dans la vie de tous les jours.

Vous êtes en GIR 1 ou en GIR 2.  
Vous êtes en très grande difficulté.



Par exemple, vous êtes obligé de rester allongé tout le temps dans votre lit.

Vous êtes en GIR 3 ou en GIR 4.  
Vous êtes en difficulté pour certaines choses seulement.

Par exemple, vous n'arrivez plus à vous lever et à vous habiller tout seul le matin.



Vous êtes en GIR 5 ou en GIR 6.  
Vous n'avez pas assez de difficultés pour avoir l'APA.

# Comment faire la demande de CMI invalidité ?

**Vous avez moins de 60 ans**

lisez la fiche :

**Vous avez moins de 60 ans :**

**comment demander une Carte Mobilité Inclusion ?**



Vous avez moins de 60 ans :  
comment demander  
une Carte Mobilité Inclusion ?



**Vous avez plus de 60 ans**

**et vous n'êtes pas concerné par l'APA,**

lisez la fiche :

**Vous avez plus de 60 ans et vous n'êtes pas  
concerné par l'APA : comment demander  
une Carte Mobilité Inclusion ?**



Vous avez plus de 60 ans  
et vous n'êtes pas concerné par l'APA :  
comment demander  
une Carte Mobilité Inclusion ?



**Vous demandez l'APA**

lisez la fiche :

**Vous demandez l'APA :**

**comment demander une Carte Mobilité Inclusion ?**



Vous demandez l'APA :  
comment demander  
une Carte Mobilité Inclusion ?



**Vous avez déjà l'APA**

lisez la fiche :

**Vous avez l'APA :**

**comment demander une Carte Mobilité Inclusion ?**



Vous avez l'APA :  
comment demander  
une Carte Mobilité Inclusion ?



## Pour combien de temps la CMI invalidité est-elle donnée ?

La CMI invalidité est donnée pour une durée  
de 1 an à 20 ans.

Elle peut vous être donnée pour toute la vie.

## Pouvez-vous avoir d'autres CMI en même temps que la CMI invalidité ?

Vous avez une CMI invalidité.

Vous pouvez avoir une CMI stationnement.

Vous devez faire la demande  
de la CMI stationnement.



Vous avez déjà une CMI invalidité.

il est inutile de demander une CMI priorité.

Tous les avantages donnés par la CMI priorité  
sont aussi donnés par la CMI invalidité.





# Que faire si votre CMI est volée ou perdue ou abîmée ?

Si votre CMI est volée ou perdue ou abîmée vous devez le déclarer sur le site internet

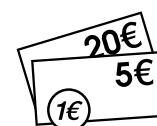
[www.carte-mobilite-inclusion.fr](http://www.carte-mobilite-inclusion.fr).



Après votre déclaration votre CMI volée ou perdue ou abîmée ne fonctionne plus. C'est pour éviter les fraudes.

Vous pouvez demander ensuite une nouvelle CMI sur ce site internet.

Il faut payer 10 euros pour avoir une nouvelle CMI.



Cette fiche est écrite en facile à lire et à comprendre. Le facile à lire et à comprendre est une méthode qui rend les informations accessibles à tous.

© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe. Plus d'informations sur le site [inclusion-europe.eu](http://inclusion-europe.eu)

Cette fiche a été réalisée avec Élisabeth Bachelot, Louis Jurine, Laurena Marcaurrelle, Béatrice Picard, Béatrice Santarelli et Arnaud Toupense.

Fiche relue par l'atelier FALC de l'ESAT Osea.

Fiche mise à jour en avril 2022.